

Budget du Québec 2023-2024

Un changement de cap progressif en culture

Culture Montréal était présent, mardi 21 mars, au huis clos du Budget du Québec 2023-2024 pour analyser les mesures qui concernent le milieu culturel. Il s'agit du premier budget du second mandat de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Dans un contexte d'incertitude économique et de pression inflationniste et contrairement au budget précédent qui se concentrait sur la relance du milieu culturel, le nouveau budget se déploie essentiellement autour de la jeunesse ainsi que de la promotion, de la valorisation et du rayonnement de la culture québécoise.

Transition post-pandémique

Le budget 2023-2024 prévoit peu d'investissements supplémentaires pour aider les artistes et organismes culturels à surmonter les conséquences de la crise sanitaire, ce qui explique notamment la diminution des budgets du CALQ et de la SODEC (voir plus bas). Notons toutefois qu'une enveloppe de 17,8 M\$ est prévue en 2023-2024 (41,3 M\$ sur 5 ans) et servira à prolonger temporairement la mesure de soutien à la diffusion de spectacles, en plus de bonifier le programme *Appel de projets pour le rayonnement de la culture québécoise*. Aussi, il faudra être attentif à d'éventuelles annonces, en lien avec des investissements de 40 M\$ prévus dans le budget 2022-2023 pour soutenir la relance du milieu (issu du *Plan pour consolider, faire briller, et propulser le milieu culturel 2022-2025*). Par ailleurs, il n'y a aucune mesure spécifique en ce qui concerne la main d'œuvre en culture.

Deux plans d'actions renouvelés

Des investissements de 127,5 M\$ sont prévus pour 2023-2024 (pour un total de 561,4 M\$ sur 5 ans) afin de valoriser la culture québécoise. Parmi cette somme :

- 59,5 M\$ serviront en 2023-2024 (297,5 M\$ sur 5 ans) pour poursuivre et adapter le plan d'action de la Politique culturelle du Québec *Partout la culture*, lequel est arrivé à échéance en 2023.

- 13,2 M\$ en 2023-2024 (54,8 M\$ sur 5 ans) seront attachés au nouveau plan d'action numérique en culture pour affirmer une présence en ligne des contenus culturels québécois.

En outre :

- 10,2 M\$ en 2023-2024 (24,4 M\$ sur 5 ans) pour soutenir les entreprises du secteur de la créativité numérique par la mise en place, notamment, d'une « stratégie pour l'essor de la technocréativité culturelle québécoise » et la bonification du « crédit d'impôt pour la production d'événements ou d'environnement multimédias présentés à l'extérieur du Québec ».
- 2,5 M\$ en 2023-2024 pour promouvoir la culture québécoise sur les marchés étrangers.
- 700k en 2023-2024 (en tout, 13,3 M\$ sur 3 ans) pour soutenir le secteur des médias d'information par l'entremise d'une stratégie.
- 300k en 2023-2024 (5,5 M\$ sur 5 ans) pour aider le milieu du livre par l'intermédiaire de modifications apportées au crédit d'impôt pour l'édition de livres.

À noter le renforcement du rôle de la SODEC pour accompagner les entreprises culturelles dans leur développement et bonifier l'offre de financement de sa banque d'affaires : « Une enveloppe pouvant atteindre 200 M\$ sera mise à la disposition de la SODEC par l'entremise d'une avance du ministère des Finances ».

Une priorité jeunesse

C'est l'une des priorités du ministre Mathieu Lacombe et celle-ci s'incarne pour l'essentiel à travers deux mesures :

- 20,1 M\$ seront consacrés en 2023-2024 (en tout, 101,1 M\$ sur 5 ans) pour réaffirmer le rôle de Télé-Québec en programmation jeunesse et bonifier son offre de services disponible sur ses différentes plateformes.
- 2,1 M\$ en 2023-2024 (4,2 M\$ sur 2 ans) pour créer un passeport culturel afin de favoriser l'accès à la culture québécoise pour les jeunes.

De plus, des sommes sont prévues pour accroître la littératie et numératie des jeunes :

- 50,5 M\$ en 2023-2024 (448,5 M\$ sur 5 ans) pour rehausser le niveau de littératie et numératie des jeunes, entre autres par l'entremise de mesures visant à stimuler le goût de la lecture des élèves et à favoriser l'achat de livres québécois par les enseignants.

Festivals et événements touristiques

- 5 M\$ en 2023-2024 (25 M\$ sur 3 ans) pour soutenir les festivals qui « contribuent au rayonnement et à l'attractivité du Québec comme destination touristique de calibre mondial ».

Les projets d'infrastructures culturelles

- Des investissements de 231,5 M\$ sont prévus sur 10 ans dans le Plan Québécois des Infrastructures 2023-2033. Pour 2023-2024, 5 M\$ sont prévus en réalisation. Découvrez la liste des projets soutenus à Montréal.

En réalisation : Musée d'art contemporain de Montréal – Agrandissement et réaménagement, Théâtre du Nouveau Monde – Agrandissement et réaménagement; Cinéma Impérial – Réfection et réaménagement.

En planification : Bibliothèque Saint-Sulpice, Maison de la chanson et de la musique du Québec – Réaménagement. Centre des collections et de conservation de Montréal – Construction. Centre PHI – Réfection et construction. Musée de l'Holocauste – Construction

Autres mesures d'intérêt

Mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT)

À noter notamment parmi les mesures annoncées :

- 2,3 M\$ en 2023-2024 (43,7 M\$ sur 5 ans) pour « soutenir le milieu municipal dans l'atteinte des objectifs de la PNAAT et pour la concrétisation de projets d'aménagement de qualité ».

- 1,1 M\$ en 2023-2024 (6,7 M\$ sur 5 ans) pour « la mise en place d'une structure de gouvernance en matière d'architecture dans le cadre de la PNAAT ».

Revitalisation de l'Est de Montréal

- 3 M\$ en 2023-2024 (en tout, 23 M\$ sur 3 ans) sont prévus pour soutenir « des projets réalisables à court terme contribuant à la vitalité du secteur ». Cette initiative sera sous la responsabilité du Secrétariat à la région métropolitaine, en partenariat avec la Ville de Montréal et la Ville de Montréal-Est.
- 49 M\$ en 2023-2024 (55 M\$ sur 2 ans) pour la réfection d'espaces publics au Parc olympique.

Langue française

- 12,1 M\$ en 2023-2024 (87,9 M\$ sur 5 ans) pour valoriser la langue française, notamment assurer la mise en œuvre de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec et appuyer la campagne nationale de défense, de promotion et de valorisation de la langue française au Québec.

En feuilletant le cahier des crédits

Les crédits accordés au ministère de la Culture et des Communications s'établissent à « 1 079,6 G\$ en 2023-2024 (excluant le service de la dette). Il s'agit d'une diminution de 0,3 M\$ par rapport à la dépense probable 2022-2023 ».

En ce qui concerne les sociétés d'État :

Le CALQ passe de 188 M\$ à 144 M\$

La SODEC passe de 177 M\$ à 129 M\$

Télé-Québec passe de 70 M\$ à 80 M\$

BAnQ passe de 78 M\$ à 81 M\$

Les Musées nationaux passent de 70 M\$ à 80 M\$

La Société de la Place des arts et le Grand théâtre de Québec passent de 27 M\$ à 34 M\$

À propos de Culture Montréal

Culture Montréal est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan qui rassemble tout citoyen reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture.

– 30 –

Renseignements

Apolline Lasnier

Conseillère aux communications et à la mobilisation

communications@culturemontreal.ca